

Coordination Vendéenne

ISRAEL / PIRATERIE D'ETAT

Depuis mardi 19 juillet à 9h15 la communication est coupée à bord du bateau français Dignité Al Karama. Nous sommes sans nouvelles des passagers et exprimons notre inquiétude au vu des menaces proférées par Israël contre la Flottille.

Plusieurs bateaux militaires israéliens entouraient le Dignité Al Karama, alors que celui ci se situait dans les eaux internationales à 40 miles de Gaza. 45 minutes plus tard, l'ensemble des communications était coupé. France Inter et France Culture annonçaient dans leurs éditions de 12h00 et de 12h30 ce même 19 Juillet que le « Dignité al Karama » était conduit sous la contrainte au port de Ashdod

Il s'agit d'un acte de censure militaire qui montre la logique choisie et viole la liberté de communication et d'information. Le Dignité Al Karama transporte 16 passagers, de 6 nationalités, non armés et non violents.

Ce « petit poucet » de la Flottille ne constitue en aucune façon une menace. Nous rappelons que notre démarche a pour but de briser le blocus de Gaza et de faire respecter le droit international. Au gouvernement français, nous demandons de prendre ses responsabilités, de protéger les passagers et d'appeler Israël à ne pas recourir à la violence. Dans l'impossibilité de les contacter, nous demandons au gouvernement l'envoi de radars pour localiser le bateau.

Les biens et les personnes doivent pouvoir arriver librement et durablement dans la bande de Gaza sans autorisation israélienne, que ce soit par la mer ou par la terre et les airs. Le bateau Dignité-Al Karama et ses passagers doivent être libres d'aller à Gaza.

Cet arraisonnement fait suite à l'interdiction faite à 350 pacifistes Européens dont 30 français de se rendre en Cisjordanie la semaine dernière ainsi qu'à l'arrestation et l'emprisonnement de 100 pacifistes à l'aéroport de Tel Aviv ; leur délit : vouloir se rendre en Cisjordanie à l'appel d'organisations Palestiniennes.

Après avoir servilement exécuté les ordres d'un Etat étranger hors Schengen, à savoir Israël, en refoulant à l'aéroport de Roissy les passagers à destination de la Cisjordanie, jusqu'à quand l'Etat français va-t-il fermer les yeux sur la violation du droit international ? Son ministre des Affaires étrangères est d'ordinaire beaucoup plus virulent lorsqu'il s'agit de défendre la politique d'intervention en Libye ou en Afghanistan par exemple! Il y aurait donc deux façons de concevoir le droit des peuples : le droit à l'autodétermination pour certains et l'obligation de vivre sous occupation permanente israélienne pour les Palestiniens.

Ceci ne s'appelle pas de la diplomatie mais tout simplement du soutien à la colonisation au viol permanent des résolutions de l'ONU et de la caution de crimes de guerre.

Nous appelons la société civile vendéenne à interpeller l'Etat français pour qu'il prenne enfin les mesures nécessaires afin que le bateau de la Flottille soit protégé et atteigne Gaza et demandons aux députés vendéens d'en faire de même.

Suivez la flottille tous les jours sur : www.unbateaupourgaza.fr

En soutien à la Flottille de la Liberté II rassemblement :

MERCREDI 20 JUILLET à 18h

devant la Préfecture de La Roche sur Yon